

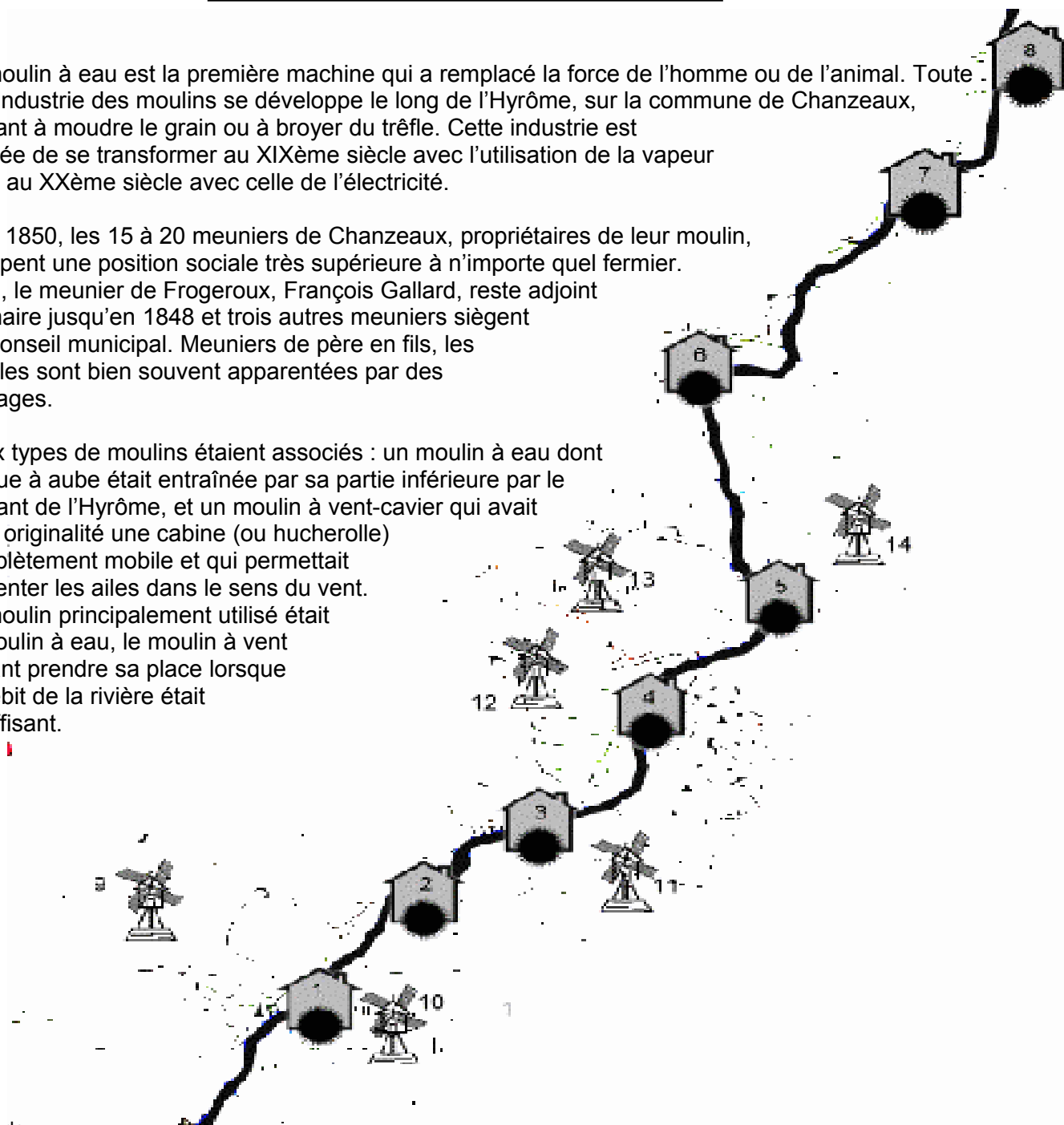
# De Cancellis à Chanzeaux

## Les moulins de Chanzeaux

Le moulin à eau est la première machine qui a remplacé la force de l'homme ou de l'animal. Toute une industrie des moulins se développe le long de l'Hyrôme, sur la commune de Chanzeaux, servant à moudre le grain ou à broyer du trèfle. Cette industrie est obligée de se transformer au XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'utilisation de la vapeur puis au XX<sup>ème</sup> siècle avec celle de l'électricité.

Vers 1850, les 15 à 20 meuniers de Chanzeaux, propriétaires de leur moulin, occupent une position sociale très supérieure à n'importe quel fermier. Ainsi, le meunier de Frogeroux, François Gallard, reste adjoint au maire jusqu'en 1848 et trois autres meuniers siègent au Conseil municipal. Meuniers de père en fils, les familles sont bien souvent apparentées par des mariages.

Deux types de moulins étaient associés : un moulin à eau dont la roue à aube était entraînée par sa partie inférieure par le courant de l'Hyrôme, et un moulin à vent-cavier qui avait pour originalité une cabine (ou hucherolle) complètement mobile et qui permettait d'orienter les ailes dans le sens du vent. Le moulin principalement utilisé était le moulin à eau, le moulin à vent venant prendre sa place lorsque le débit de la rivière était insuffisant.



Légende :

- 1- Le Moulin de Couton
- 2- Le Moulin de Point, dépendant à l'origine du prieuré de Saint Pierre de Chemillé
- 3- Le Moulin de Chapitre, dépendant à l'origine du chapitre de Saint Maurice d'Angers
- 4- Le grand Moulin, dans le parc du Château de Chanzeaux
- 5- Le Moulin de Frogeroux
- 6- Le Moulin du Gué, dépendant à l'origine du prieuré de Saint Pierre de Chemillé
- 7- Le Moulin de Chasserat
- 8- Le Moulin de la Houssaye, dépendant à l'origine du prieuré de Doua
- 9- Le Moulin à vent au lieu-dit « Le moulin à vent » près de Gevrise
- 10- Le Moulin à vent de Couton
- 11- Le Moulin Peltier
- 12- Le Grand Moulin ou moulin Blanchard ou du Tertre
- 13- Le Moulin de la Montée ou moulin du Hurtault ou moulin Cesbron
- 14- Le Moulin Gallard ou Belony, du nom de Bélony Gallard, meunier à Frogeroux

## Quelques points notables sur les principaux moulins de Chanzeaux :

### Le moulin de Couton

La famille Cesbron occupe, à partir du début du XVIIIème siècle et pendant de nombreuses années les deux moulins : dans le moulin à eau, la roue à palettes entraîne les deux paires de meules qui produisent de la farine. A cinq cents mètres, le moulin à vent est un moulin cavier.

Abandonné depuis 1914, le moulin à eau est repris en 1963 par Louis Tharreau qui fait descendre le courant électrique et en fait une laverie de soies de cochon utilisées pour la fabrication de pinceaux.



*Exemple de moulin à eau*

### Le moulin de Point

Il existe déjà en l'an mil et s'appelle Pouan ou Pouen. Une auberge y est aménagée vers 1860 car c'est un lieu très fréquenté par les promeneurs, les pêcheurs et les voituriers.



*Exemple de moulin cavier*

### Le moulin de Chapitre et le moulin Peltier

Ces deux moulins ont été très longtemps jumelés : l'un produit de la farine, l'autre broie le froment. En 1867, Louis Bureau, meunier du moulin du Chapitre, construit un barrage pour mieux maîtriser le débit de l'Hyrôme mais il est accusé par les Ponts et Chaussées de s'en servir comme moyen de pêche illicite.

En 1880, il installe une machine à vapeur de dix chevaux pour mettre les meules en marche quand l'eau vient à manquer. Le moulin à vent n'a donc plus d'utilité : il est partiellement détruit. Il ne reste aujourd'hui que la cave.

### Le Grand-moulin

On y trouve dès 1682 la trace d'une grande famille de meuniers, la famille Blanchard. Appartenant au domaine du château de Chanzeaux, le grand moulin est saccagé lors de la révolution puis démoli vers 1849 lors de l'aménagement du parc du château. Quatre barrages sont construits sur la rivière afin de former des retenues d'agrément d'eau dans le parc du château. Les meuniers voisins portent alors plainte contre le Comte de Quatrebarbes, arguant qu'un cinquième du débit d'eau est détourné. En 1866, le préfet du département tranche en faveur du Comte.

*La Commission Patrimoine*